



FEUILLE D'INFOS

MARS • AVRIL 2025



MOT DU MAIRE

Chères Archampoises, chers Archampois,

C'est avec grand plaisir que je vous annonce aujourd'hui plusieurs évolutions importantes pour notre commune, qui viennent renforcer notre engagement pour améliorer notre qualité de vie.

Je suis heureuse de vous informer de l'arrivée, dès le début du mois de mai, d'un nouveau professionnel de santé sur notre commune en la personne du Docteur Orana. Je vous prie de lui réserver un accueil chaleureux et me réjouis de ce développement pour notre village. Il deviendra ainsi notre deuxième médecin généraliste en renforçant l'offre déjà disponible par la présence du Docteur César. C'est un véritable soulagement pour tous, particulièrement pour nos aînés et nos familles qui peuvent désormais bénéficier de services médicaux renforcés et plus accessibles. Son cabinet sera installé dans la maison achetée récemment par la Mairie, située sur le terrain à côté du parc du Lynx.

D'ailleurs, en parlant du parc du Lynx, notre vaste espace de loisirs va être agrandi par la pelouse située dans son prolongement et qui sera désormais ouverte à la population. C'est un pas supplémentaire vers un Archamps toujours plus attaché à préserver la nature et soucieux du bien-être de ses habitants.

Enfin, nous avons pris la décision d'engager la démarche de recrutement d'un garde champêtre pour notre commune. Avec la fin du contrat de la police pluricommunale du Salève, cette nouvelle figure locale aura des compétences élargies, notamment en matière de protection de l'environnement et de sécurité. Son rôle sera déterminant pour assurer le respect des règles et préserver la tranquillité de notre village.

Mon équipe et moi-même vous remercions de votre confiance et de votre implication. Nous continuerons à travailler pour faire d'Archamps un lieu de vie où il fait bon vivre, pour aujourd'hui et pour demain.

ANNE RIESEN,
MAIRE D'ARCHAMPS

BILAN DU MANDAT

L'OFFRE DE SANTÉ ET SON DÉVELOPPEMENT

À Archamps, l'accès des habitants à des services médicaux de proximité est une priorité pour la municipalité. C'est pourquoi, la Mairie s'investit depuis le début de son mandat dans le développement de l'offre de soin du village.

Ce travail a porté ses fruits : un nouveau médecin s'installe dans le village le 1^{er} mai. Le Docteur Orana sera ainsi le second généraliste de la commune avec le Docteur César.

« Nous avons affronté de nombreux obstacles durant deux ans afin de recruter ce nouveau médecin, explique Anne Riesen, maire d'Archamps. Nous avons déjà éprouvé beaucoup de difficultés pour faire venir le précédent. Notre persévérance est récompensée par ce nouveau service rendu à la population. » La Mairie facilite d'autant plus l'installation du Docteur Orana qu'il pourra établir son cabinet dans la maison que la municipalité a récemment acquise près de l'école.

Ce projet de développement de l'offre de soin à Archamps a été mené en concertation avec les communes voisines. « Nous avons engagé une réflexion globale afin que les professionnels de santé soient répartis sur un territoire restreint. Nous disposons ainsi d'une offre locale complète de proximité », poursuit Anne Riesen. Grâce à cette organisation, les Archampoises peuvent consulter un généraliste, un orthophoniste, un psychologue, un dentiste ou encore un ostéopathe dans leur commune ou aux alentours proches. Un atout lorsque l'on connaît le nombre de déserts médicaux en Haute-Savoie.



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Depuis le début de son mandat en 2020, la municipalité s'attache à développer la démocratie participative sur plusieurs thématiques. De nombreux échanges avec les habitants ont abouti à diverses réalisations concrètes.

Entre mars 2023 et octobre 2024, 15 réunions de quartier ont permis d'échanger avec les habitants sur des sujets variés : emplacement des points d'apport volontaire, noms de hameaux (Aux Peupliers, La Montagnère), circulation, vitesse et aménagements routiers.

Pour faciliter la communication, un groupe Whatsapp a été créé et compte 600 membres aujourd'hui, une permanence des élus et de Madame le Maire est organisée chaque jeudi, et les conseils municipaux des jeunes et des aînés ont été relancés ou créés. Un dispositif de vigilance citoyenne a aussi été mis en place pour renforcer la sécurité grâce à un maillage d'habitants de divers quartiers relayant les alertes à la gendarmerie.

Les Archampoises ont aussi été associées à plusieurs projets pour améliorer la convivialité et le partage.

- Le réaménagement du Centre Raymond Fontaine : les idées recueillies ont donné naissance à la Ludothèque.
- La boîte à idées qui a donné la parole aux habitants pour l'avenir du centre bourg.
- Le Parc du Lynx co-créé avec les enfants de l'école grâce à l'opération « Dessine ton parc » et d'autres ateliers.
- L'aire de loisirs du Plan avec 4 réunions publiques et 500 participants à la consultation publique. Le projet a été révisé suite aux retours des habitants.
- La cartographie des chemins d'Archamps en 2022.
- L'entretien des chemins ruraux en échangeant avec les agriculteurs.
- La Fête du vélo organisée sur un modèle participatif et qui a favorisé l'émergence de l'antenne d'Archamps du Club de VTT de Saint-Julien-en-Genevois.
- La sensibilisation à la culture Kogis et leur respect de l'environnement menée en 2022 à l'initiative d'un habitant qui a ensuite abouti à un projet pédagogique.
- Divers actions citoyennes : Le nettoyage de printemps, l'opération « sapins de quartier » en 2020, la plantation d'arbres, l'opération vélos pour l'Ukraine...
- Le renouvellement du Label Notre Village Terre d'Avenir en début de mandat avec des ateliers en amont pour échanger sur les actions à mettre en œuvre. Malheureusement, l'association qui portait ce label a été mise en sommeil, faute de soutien national. Mais notre engagement et actions pour l'Agenda 2030 reste intact, label ou pas !

Les élus se réjouissent de cette dynamique collective qui renforce le lien entre tous et illustre l'importance du dialogue pour construire ensemble l'Archamps de demain.

CONSEIL MUNICIPAL

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE POUR 2025

Lors du conseil municipal du 18 mars dernier, le rapport d'orientation budgétaire a été présenté à l'ensemble des élus. Ce document détaille les engagements financiers pluriannuels envisagés ainsi que la structure et la gestion de la dette de la commune. C'est à la lumière de ces éléments que le budget sera voté d'ici quelques semaines. Les élus archampoises ont pris connaissance des éléments suivants :

Fonctionnement : Les recettes sont estimées à 4,7 millions d'euros pour 2025, (soit une augmentation de 2,37 % par rapport à 2024) et les dépenses à 4,2 millions.

Investissement : Les recettes d'investissement sont en forte augmentation (5,2 millions contre 1,5 millions en 2024) en raison de la perception de subventions publiques demandées. Les dépenses d'investissement estimées pour 2025 s'élèvent à 6,2 millions d'euros.

La capacité d'autofinancement demeure ainsi autour de 1 million d'euros et la capacité de désendettement s'établit autour de 9 ans (le seuil d'alerte étant à 12 ans).

CRÉATION DE PISTES DE VTT ET GESTION PAR LE CLUB DE VÉLO DE SAINT-JULIEN

Le Conseil municipal a validé la création de quatre pistes de VTT au sein de la forêt communale et d'une cinquième piste de VTT située sur un sentier existant et la route forestière. Le Vélo Club Saint Julien en assurera l'aménagement et l'entretien dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité et d'usage qui seront fixées par convention avec la mairie d'Archamps.

CRÉATION D'UN POSTE DE GARDE-CHAMPÊTRE

Les élus ont validé la création d'un poste de garde-champêtre.

En voici les raisons :

La convention pluri-communale avec la police municipale de Saint-Julien-en-Genevois se termine en mai 2025 et ne peut pas être renouvelée.

Il est nécessaire de renforcer les services de la commune en matière de sécurité, de surveillance et de maintien de l'ordre, ainsi que d'assurer la surveillance des espaces naturels et la prévention des infractions environnementales et rurales. Le champ de compétence d'un garde-champêtre correspond mieux à ces besoins que celui d'un agent de police municipale car ce dernier n'a ni la compétence environnementale, ni le pouvoir d'enquête.

ÉCONOMIE

ARCHPARC : 40 ANS DE CROISSANCE ET DE NOUVELLES AMBITIONS POUR ARCHAMPS

Depuis 20 ans, ArchParc joue un rôle essentiel dans le développement économique du Genevois français. À 15 minutes de Genève, ce parc d'activités accueille environ 170 entreprises, telles Vivacy, Oxalys, TransCure bioServices, Skycam hélicoptères, BioPark ou Botanic et plus de 2 000 emplois. Archparc offre un cadre attractif aux acteurs du digital, des biotech, medtech et autres secteurs d'avenir. Avec des bureaux, laboratoires, espaces de coworking, commerces et lieux de loisirs, ArchParc favorise l'installation des entreprises localement depuis 1985.

Il accueille Station A, un lieu d'innovation pour les start-up du digital dans le Grand Genève, ainsi que le French Geneva Campus, qui regroupe des solutions à destination des organismes privés et publics qui veulent organiser des formations.

800 NOUVEAUX LITS POUR LES JEUNES ACTIFS À LA RÉSIDENCE ECLA

Dès septembre 2025, la résidence de coliving ECLA ouvrira ses portes en lieu et place du centre Alliance. Avec 800 places, elle répondra aux besoins en logement des étudiants et jeunes actifs du territoire. Ce projet, porté par un investisseur privé, s'inscrit dans la volonté d'ArchParc de proposer un environnement de travail et de vie propice à un développement économique pérenne.

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

ArchParc souhaite réduire son impact environnemental. D'une part, grâce à des initiatives d'économie circulaire. D'autre part, car la mobilité est au cœur de ses préoccupations. Grâce à de multiples solutions de déplacement sur place - vélos électriques, covoiturage cofinancé, autopartage - le nombre de trajets en voiture individuelle a baissé de 86 % à 74 % en un an. Enfin, en 2024, un effort a été porté sur la modernisation de l'éclairage public. Le Syndicat Mixte d'Aménagement du Genevois, propriétaire, aménageur et gestionnaire du parc, a investi environ 350 000 euros afin de réduire la consommation d'énergie de 75 %.

À 40 ans, ArchParc reste un pôle d'excellence au rayonnement régional et transfrontalier. Pour tout renseignement, visitez le site archparc.fr ou rendez vous sur le site de la mairie d'Archamps.

VIE ASSOCIATIVE ET DU VILLAGE

HISTOIRES DE FRONTIÈRES

Les communes françaises et suisses d'Archamps, Bardonnex, Bossey, Collonges-sous-Salève et Troinex vous invitent à une journée exceptionnelle et transfrontalière le dimanche 25 mai.

Pour redécouvrir notre territoire transfrontalier et resserrer les liens entre les populations de chaque côté de la frontière, une journée festive vous attend : des randonnées pédestres ou cyclables sont organisées au départ de la salle polyvalente de Collonges-sous-Salève.

Au fil des parcours, vous pourrez admirer 5 œuvres d'art évoquant le thème de la frontière. Celles-ci ont été réalisées par des élèves de la Haute Ecole d'Art et de Design de Genève (HEAD) et l'Ecole Supérieure d'Arts Alpes Annecy (ESAAA). Les artistes sont les gagnants d'un concours : le jury s'est réuni en décembre 2024 pour sélectionner les œuvres. Ils seront avec nous lors de cette journée pour présenter leur œuvre et exposer leur démarche.

Un travail historique fourni sera exposé sur ce thème à la salle polyvalente de Collonges-sous-Salève.

LA CHASSE AUX ŒUFS ORGANISÉE PAR LE SOU DES ÉCOLES

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont permis la réussite de la chasse aux œufs organisée par le Sou des Écoles ! Voir les enfants courir dans le parc du Lynx (et sur le tout nouveau terrain, très apprécié !) à la recherche de leurs précieux œufs était un vrai bonheur. Grâce au soutien de chacun, chaque petit chasseur est reparti avec le sourire et son lapin chocolaté. Même le soleil était au rendez-vous.



PROPRETÉ DES ESPACES VERTS PUBLICS

Ces derniers mois, plusieurs espaces publics ont été aménagés et particulièrement fleuris afin d'embellir l'environnement dans lequel vivent les Archampoises. Afin de veiller à la propreté de ces lieux, nous en appelons à la responsabilité de chacun, notamment des propriétaires de chiens. Ramasser après son animal est un geste simple mais essentiel pour le bien-être collectif.



PROJETS EN COURS

Le futur centre technique municipal, en construction jusqu'à fin 2025, offrira des espaces plus adaptés au travail des agents communaux. Dans ce site moderne et fonctionnel, ils continueront d'assurer l'entretien du patrimoine communal : bâtiments publics, voirie, espaces verts, etc. Qu'attendent-ils du nouveau centre technique ? La parole est à eux.



POUR EN SAVOIR PLUS, CLIQUEZ ICI

GÉNÉRATIONS

SERVICE JEUNESSE : OCCUPEZ VOS ADOS LES MERCREDIS ET LES VACANCES SCOLAIRES

Le service jeunesse d'Archamps propose aux adolescents de 11 à 17 ans des sorties et activités variées hors temps scolaire.

Tous les mercredis après-midi, de 13h45 à 18h30, collégiens et lycéens peuvent se réunir à la salle du Verger de l'Espace Raymond Fontaine. Angelina Vacher et Fabien Jol organisent un accueil pour les jeunes sur le site avec divers jeux et activités, ou bien les encadrent pour une journée à thème.

Lors des vacances scolaires, le service ouvre ses portes de 9h00 à 18h30 pour la journée ou la demi-journée, avec ou sans repas, sauf les deux dernières semaines d'août. Des activités ludiques et éducatives sont proposées tout l'été sur place ou dans le cadre des 3 sorties prévues par semaine. Un séjour inter-centre est également organisé en Haute-Savoie. L'an dernier, un groupe d'ados avait pu camper, faire du rafting, une course d'orientation, une soirée pizza, de l'accrobranche.

Grâce à des initiatives comme le bus numérique de la FOL74, qui revient le 18 juillet, les adolescents bénéficient de temps d'échange sur les enjeux du numérique et sont notamment sensibilisés à des thématiques importantes comme le harcèlement ou les discriminations.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet d'Archamps. Les inscriptions se font directement en mairie.



AGENDA

VENTE DE FLEURS POUR LES ÉCOLIERS

Samedi 10 mai, organisée par le Sou des écoles d'Archamps.

MARCHE ET VÉLO AVEC HISTOIRES DE FRONTIÈRES

Dimanche 25 mai se tient l'événement **Histoires de frontières** qui réunit cinq communes du territoire franco-genevois : Archamps, Bossey, Troinex, Bardonnex et Collonges-Sous-Salève. Sur le parcours, à pied ou à vélo, les habitants découvriront l'histoire de la région grâce à des anecdotes authentiques, des animations et des œuvres d'art.

MAIRIE D'ARCHAMPS

RUE DE LA MAIRIE CS 70501 – 74160 ARCHAMPS

Tél : 04 50 43 62 18

www.mairie-archamps.fr
accueil@mairie-archamps.fr

NOS HORAIRES

Lundi, Mercredi, Vendredi – 09H00 – 12H00
Mardi, Jeudi – 14H00 – 19H00

RETROUVEZ-NOUS

Facebook
commune d'Archamps
Whatsapp
<https://urls.fr/fJTGkn>

